

**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**

Identifiant du produit :	EASIHOLD
1.1 Nom commercial :	EASIHOLD, liant pour gravier, résine pour agrégats, mélange de résine acrylique aqueuse
1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance :	Mélange de liants polyacryliques à base d'eau pour utilisation dans les revêtements, finitions ou formulations. Produit pour le traitement des matériaux flexibles et des agrégats.
1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :	GRANULATI ZANDOBBIO SpA 24060 Zandobbio (BG) - Italie Via Selva, 29 info@granulati.it
1.4 Numéro de téléphone d'urgence :	+39 02 66101029 Centre antipoison Hôpital Niguarda +33 (0) 145425959 Poison Control Centre (Orfila)

**2. Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange :	La substance ou le mélange n'est pas classé.
2.2 Éléments d'étiquette :	Non applicable
2.3 Autres dangers :	Tenir hors de portée des enfants. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

**3. Composition / informations sur les ingrédients**

3.1 Substances Non applicable

3.2 Mélange :	Nom	Numéro CAS/CE/Index	Classification	% p/p
	Alcool benzylique	CE 202-859-9 CAS 100-51-6	Toxicité aiguë 4, H302 Toxicité aiguë 4, H332 Irritation oculaire 2, H319	< 6
	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	CE 203-961-6 CAS 112-34-5	Irritation oculaire 2, H319	< 4
	Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	CE 265-159-2 CAS 64742-56-9	Toxicité asp. 1, H304	< 5
	Polymères et émulsifiants à base d'eau		Non dangereux	À 100

**4. PREMIERS SECOURS mesures**

## 4.1 Description des premiers secours :

Inhalation:  
Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau :  
Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon.  
Retirer les vêtements contaminés.

Contact visuel :  
Rincer immédiatement les yeux à grande eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, faire boire de petites quantités d'eau.  
Aucun effet indésirable grave n'est attendu. Une exposition involontaire peut provoquer des rougeurs de la peau et des yeux, des maux de gorge en cas d'ingestion ou d'inhalation du produit pulvérisé.  
Traitement symptomatique si nécessaire.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

**5. Lutte contre les incendies mesures**

## 5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, mousse, poudres, dioxyde de carbone.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau  
Les conteneurs impliqués dans un incendie peuvent devenir sous pression et éclater.

## 5.3 Conseils aux pompiers :

Il est peu probable qu'il favorise la combustion.  
Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome à pression positive, selon le cas.

## 5.4 Élimination des résidus :

Empêcher les eaux d'extinction d'entrer dans les égouts et les cours d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Evacuer le personnel inutile. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs, utiliser une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. Utiliser une protection pour les yeux (lunettes de protection recommandées) et des gants (voir rubrique 8). La zone de déversement peut être très glissante.

## 6.2 Précautions environnementales :

Empêcher l'entrée dans les égouts et les cours d'eau.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber le liquide sur du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant approprié. Recueillir dans un récipient étiqueté approprié pour élimination. Laver soigneusement la zone contaminée avec de l'eau et un détergent pour éliminer les résidus. Empêcher les eaux de lavage de pénétrer dans les cours d'eau.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques :

Voir les sections 8 et 13 pour plus de conseils.

**7. Manutention et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions de stockage sûres, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans son emballage d'origine étiqueté dans un endroit frais, sec et bien ventilé . Ne pas conserver à proximité de denrées alimentaires et de sources d'eau. Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

7.3 Utilisations finales spécifiques :

Aucune précaution particulière. Utiliser uniquement selon les instructions figurant sur l'étiquette.

**8. d'exposition / protection individuelle**

8.1 Paramètres de contrôle : d'exposition :

Aucune limite d'exposition professionnelle identifiée

8.2 Contrôle de l'exposition :

Contrôles techniques : Aucun n'est habituellement requis pour la manipulation à l'extérieur. À l'intérieur, assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurer un bon niveau de ventilation de base avec au moins 1 à 3 renouvellements d'air par heure.

Protection respiratoire : Aucune n'est généralement requise, sauf si le taux de ventilation n'est pas réalisable. En cas de ventilation insuffisante : respirateur avec filtre à vapeur (EN 141). Filtre de type A-P2 recommandé

Protection des mains : En cas de contact, porter des gants. Le caoutchouc butyle ou nitrile peut convenir ( temps de pénétration > 480 min ), mais il convient de toujours consulter les recommandations du fabricant de gants.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protection latérale recommandées.

Protection de la peau : Combinaison.

Contrôles d'exposition environnementale : Empêcher la pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

**9. Physique et chimique propriétés****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique : Liquide  
Couleur : Émulsion blanche laiteuse  
Odeur : Caractéristique  
Point de fusion : comme pour l'eau, environ 0°C  
Point d'ébullition : comme pour l'eau, environ 100°C  
Inflammabilité : Ne favorise pas la combustion  
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair :  $\geq 99^{\circ}\text{C}$   
Température d'auto-inflammation : Ne favorise pas la combustion  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
pH : Neutre  
Viscosité, dynamique : Comme pour l'eau  
Solubilité : Soluble dans divers solvants organiques, dispersion dans l'eau  
Coefficient de partage (log Kow) : Aucune donnée disponible, aucun composant considéré comme potentiellement cumulatif  
Pression de vapeur : Comme pour l'eau  
de vapeur relative : Aucune donnée disponible  
Caractéristiques des particules Sans objet, le produit est un liquide  
Aucune propriété physique dangereuse

**9.2 Autres informations :****10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité :**

Aucun danger réactif connu

**10.2 Stabilité chimique :**

Stable dans des conditions normales conditions .

**10.3 Possibilité de réactions**

Aucun.

**dangereuses :****10.4 Conditions à éviter :**

Éviter l'exposition à l'humidité et aux températures élevées.

**10.5 Incompatible matériaux :**

Éviter le contact avec les oxydants forts , les acides et les bases.

**10.6 Dangereux produits de décomposition**Aucun dans les conditions normales d'utilisation. En cas de combustion ou de décomposition thermique : Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**11. Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les données toxicologiques effets :

Ce produit n'a pas été testé. Des jugements sur la toxicité attendue de ce produit ont été émis

sur la base de l'examen de ses principaux composants.

(a) toxicité aiguë : sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DL50 (voie orale, rat) estimée à > 2000 mg/kg

DL50 (cutanée, rat) estimée à > 2000 mg/kg

(b) corrosion/irritation cutanée : sur la base des données disponibles pour les composants, les critères de classification ne sont pas remplis.

(c) lésions oculaires graves/irritations oculaires : d'après les composants, le mélange est potentiellement irritant pour les yeux, mais pas suffisamment pour être classé

(d) sensibilisation respiratoire/cutanée : compte tenu des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis.

(e) mutagénicité des cellules germinales : sur la base des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis.

(f) cancérogénicité : compte tenu des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis.

(g) toxicité pour la reproduction : compte tenu des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis.

(h) STOT-exposition unique : sur la base des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis

(i) STOT-exposition répétée : sur la base des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis

(j) risque d'aspiration : sans objet. Émulsion aqueuse

11.2 Informations sur les autres dangers

Le produit est majoritairement constitué d'eau et de polymères en suspension. Les informations disponibles ne révèlent pas de risques toxicologiques notables liés à ce mélange. Néanmoins, une exposition prolongée ou répétée au niveau de la peau ou des yeux peut provoquer de légères irritations dues au dessèchement ou au frottement. Aucun autre effet différé ni donnée préoccupante n'a été observé.

**12. Informations écologiques**

12.1 Toxicité:

Sur la base des ingrédients, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun composant n'est classé comme dangereux pour l'environnement

12.2 Persistance et dégradabilité :	Composants considérés comme biodégradables et non persistants
12.3 Potentiel de bioaccumulation :	Aucun des composants n'est considéré comme potentiellement cumulatif
12.4 Mobilité dans le sol :	Composants hydrosolubles susceptibles d'être mobiles dans le sol
12.5 Résultats évaluations PBT et vPvB :	Aucun des composants n'est connu comme étant PBT, PMT, vPvM ou vPvB
12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes	Aucun des composants n'est connu pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes.
12.7 Autres effets indésirables :	Aucun connu.

### 13. Élimination considérations

13.1 Méthodes de traitement des déchets :	Récupérer et recycler le produit non utilisé si possible. Si la récupération et le recyclage ne sont pas possibles, incinérer ou éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Considéré comme présentant un faible risque pour les déchets.
---	---

### 14. Informations sur les transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Terrestre (RID/ADR) Non réglementé

Maritime (OMI) Non réglementé

Aérien (OACI/IATA) Non réglementé

Autres informations : Non classé comme dangereux selon la réglementation du transport

14.1 Numéro ONU ou numéro de l'identification

Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable – produit non classé comme dangereux pour le transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Éviter les fuites accidentelles. Conserver le produit bien fermé durant le transport

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

**15. Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH/CLP), il n'est pas nécessaire de classer ou d'étiqueter le produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

**16. Autres informations**

Bibliographie: Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).  
Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP).  
Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp . CLP).  
Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen.  
Règlement (UE) 878/2020 du Parlement européen.  
Décret législatif 81/2008 et smi

Avis de non-responsabilité : Toutes les précautions sont prises lors de la production pour garantir que le produit soit conforme aux mesures fournies et aux données publiées, mais comme il s'agit d'un produit naturel, vous pouvez constater un léger changement dû aux variations des gisements naturels.  
Les informations contenues ici sont basées sur nos connaissances concernant les données spécifiées ci-dessus.  
Cela ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité.

L'utilisateur est tenu de vérifier l'adéquation et l'exhaustivité de ces informations au regard de l'usage spécifique qu'il envisage.  
Cette feuille annule et remplace toutes les éditions précédentes.